SELHVA
Service
Expert
de Lutte
contre les
Hépatites
Virales
Alsace

LES HEPATITES VIRALES : DES MALADIES SILENCIEUSES QUI SE CONTROLENT ET PEUVENT SE GUERIR

Organisation mondiale de la Santé

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HÉPATITE

28 JUILLET 2014

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (SELHVA)

avec: SOS hépatites Alsace, HepSYS, Inserm

Et soutenu par : Les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG, UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, ars Agence Régionale de Santé Alsace

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Sommaire

Communiqué de presse …… p. 3

Tableau comparatif entre les hépatites B et C et le VIH/sida ……. p. 4

Visuel de la campagne d'incitation au dépistage …….. p. 5

La situation épidémiologique en France……. p. 6

Hépatite B : l'essentiel…… p. 7

Hépatite C : l'essentiel…….. p. 10

Annexes

Les Centres de Dépistages et de Vaccinations……. p. 13

Les contacts Presse……. p. 14

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 JUILLET 2014 :

4ème Journée Mondiale de lutte contre les Hépatites,

organisée[1] par Organisation mondiale de la Santé

LES HEPATITES VIRALES : DES MALADIES SILENCIEUSES QUI SE CONTROLENT ET PEUVENT SE GUERIR

Des maladies d'autant plus silencieuses qui concernent **500 000 personnes, pour les hépatites chroniques B et C** en France et près de **27 000 en Alsace**, dont la moitié ne le savent pas. **Une personne dépistée tôt concourt à la réduction des risques de transmission du virus.**
En l'absence de dépistage, ces hépatites chroniques peuvent évoluer vers une cirrhose et/ou un cancer du foie.

En comparaison avec le VIH, 150 000 personnes sont infectées en France dont 1/3 l'ignorent.
Il y a 3 fois plus de personnes séropositives aux hépatites virales B et C qu'au VIH.

L**e dernier Rapport d'Expert sur la prise en charge de personnes infectées par les hépatites B et C propose de réaliser les tests de dépistages systématiquement avec celui du VIH** car il existe des facteurs de risque identiques…

Plus de **7 000 nouvelles contaminations par an** dont plus de **2 000 sont évitables grâce à la vaccination contre l'hépatite B.** Les hépatites B et C, sont **responsables de 4 000 morts** chaque année en France et d'**un mort toutes les 30 secondes** dans le monde ! **C'est plus que les accidents de la route, et 12 fois plus que le Sida aujourd'hui !**

Contre l'hépatite C, **de nouveaux traitements plus efficaces et mieux tolérés existent.**

Réagissez, Informez-vous et dépistez-vous !

Action à Strasbourg
le lundi 28 juillet 2014
Stand d'information de 10h à 18h
tenu par SOS hépatites Alsace et le SELHVA
dans le hall d'accueil du Nouvel Hôpital Civil des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

[1] http://www.who.int/campaigns/hepatitis-day/2014/fr/

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Tableau comparatif entre les hépatites B et C et le VIH/sida

	VHB	VHC	VIH/sida
Nombre de nouvelles infections par an	2 578	4 400	6 500
Nombre de personnes en infection chronique	280 821	232 196	150 000
Nombre de décès par an - imputables au virus[2] - associés au virus	1 327 1 507	2 646 3 618	396
Nombre de personnes ignorant leur séropositivité	154 000	100 000	50 000
Nombre de tests réalisés par an[3]	3 400 000	3 400 000	4 980 000

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Alsace (SELHVA)

En collaboration avec :

Et soutenu par :

[2] BEH N°27 du 01/07/2008

[3] BEH N°19 du 21/05/2013 -Dépistage des hépatites B et C en France en 2010, enquête LaboHep 2010

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

La situation épidémiologique en France

Les hépatites virales sont mal connues du grand public. Combien en existe-il ? Comment se contamine-t-on ? Y a-t-il des traitements ? Ces infections sont-elles graves, voire mortelles ? Peut-on en guérir ? Autant de questions auxquelles peu de personnes savent répondre, y compris chez les professionnels de santé.

Pourcentage et nombre de personnes infectées dans la population française

Le virus de l'hépatite C (VHC) est 10 fois plus contagieux que le virus VIH. Celui de l'hépatite B (VHB) l'est 100 fois plus. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'en France 232 000 personnes sont infectées par le VHC et 280 000 par le VHB. **C'est 3 fois plus que le nombre de personnes séropositives pour le VIH/sida.**

En Alsace, 26 800 personnes sont infectées : **10 000** personnes ont une **hépatite C** et **16 800** une **hépatite B**. **C'est en Alsace que la fréquence de l'hépatite B est la plus élevée (2 fois supérieure à la moyenne nationale).**

Nombre de nouvelles infections annuelles

Cette tendance ne devrait pas s'inverser dans les prochaines années puisqu'il y a encore en France chaque année 2 600 nouvelles infections par le VHB et jusqu'à 4 400 par le VHC.

Connaissance du statut sérologique

Des mesures incitatives telles que le remboursement à 100 % du dépistage de l'hépatite C en 1993 et plusieurs plans nationaux de lutte contre l'hépatite C depuis 1999 ont permis d'augmenter la connaissance du statut sérologique dans la population française.

Cependant, les objectifs qui étaient visés à la fin du premier plan national en 2002 sont encore loin d'être atteints en 2013 puisqu'une personne infectée sur deux ignore qu'elle est contaminée par le VHB ou le VHC (55 % pour le VHB, 43 % pour le VHC). **Au total, ce sont 100 000 personnes pour l'hépatite C et 150 000 personnes pour l'hépatite B** qui ignorent qu'elles sont infectées.

De plus, le nombre de découvertes fortuites (à l'occasion d'un bilan de santé, d'un examen médical, d'un don de sang, etc) a augmenté ces dernières années, passant de 46 à 57 % entre 2001 et 2007 pour l'hépatite C. En 2010, le nombre de découvertes fortuites était de 61% pour l'hépatite B.

Le dépistage tardif des hépatites diminue les chances de guérison ! Plus l'hépatite est dépistée tard, plus la maladie risque d'être sévère. Ainsi le dépistage doit être une priorité.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Hépatite B : l'essentiel

L'hépatite B en chiffres

L'hépatite B est l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus répandue dans le monde et la plus meurtrière : 2 milliards d'individus, soit un tiers de la population mondiale, ont déjà été en contact avec le virus. 350 millions de personnes sont atteintes d'une hépatite chronique B et 2 millions en décèdent par an.

Le virus de **l'hépatite B est la deuxième cause de cancer** dans le monde **après le tabac**.

En France, la situation n'est pas moins préoccupante : près de **3,1 millions[4] de personnes** ont eu un contact antérieur avec le VHB et 280 000 ont une infection chronique par le VHB. Ce virus est particulièrement contagieux. On sait prévenir l'infection mais pas la guérir car il persiste un réservoir (ADN super enroulé) dans le foie qu'aucun médicament ne peut atteindre actuellement. Ainsi l'organisme ne peut éliminer définitivement le virus. Ce dernier est responsable de cirrhoses dans 20% des cas après 10 à 20 ans d'évolution et de cancers du foie dans 40% des cas en l'absence de traitement. **Chaque année, 2 600 personnes sont nouvellement contaminées par le VHB et 1 300 personnes décèdent de leur infection.**

Les principales causes de contamination sont : la transmission de la mère infectée à son enfant à la naissance, les relations sexuelles non protégées, les séjours dans les pays endémiques (Asie du Sud Est et Afrique subsaharienne), les soins invasifs, l'entourage familial d'une personne infecté et l'usage de drogues par voie intraveineuse ou intranasale.

Le dépistage

Le dépistage de l'hépatite B est :

- **Obligatoire au 6ème mois de grossesse**. Le marqueur à rechercher est l'antigène HBs (AgHBs).
- **Recommandé pour les partenaires sexuels et l'entourage proche** (vivant sous le même toit) de sujets atteints d'infection aiguë ou chronique par le VHB, les personnes infectées par le VIH ou le virus de l'hépatite C et, avant vaccination, pour les migrants de première ou seconde génération originaires de zones de forte endémie.
- Il est également à réaliser avant de vacciner les personnes exposées à un risque d'infection : personnes originaires de pays où la maladie est fréquente (en Afrique et en Asie notamment), voyageurs dans les mêmes pays, entourage proche d'une personne ayant une hépatite B, usagers de drogue injectable, personnes ayant des relations sexuelles non protégées avec des partenaires multiples.

L'évolution de la maladie

Chez l'adulte, l'organisme va éliminer le virus spontanément dans les 6 mois suivant l'infection aigüe (90 à 95% des cas). Chez les enfants l'élimination du virus intervient plus rarement (10 % chez les bébés de 0-1 ans, et 70% chez les enfants de 1-4ans). On parle alors de guérison spontanée, puisque l'organisme a éliminé le virus sans traitement particulier. Cependant, chez 5 à 10% des patients adultes, l'hépatite B va persister et évoluer vers la chronicité après un délai de 6 mois.

[4] InVS, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'hépatite B aiguë est le plus souvent asymptomatique. Elle peut provoquer des symptômes à type de syndrome pseudo-grippal (perte d'appétit, troubles digestifs, nausées, vomissements, fatigue…). Il existe rarement un ictère (jaunisse).

A l'heure actuelle il est quasiment impossible de guérir d'une hépatite B chronique, ce qui implique la poursuite d'un traitement au long cours, voire pour toute la vie (uniquement pour les analogues). **Il existe actuellement 3 médicaments différents (l'interféron pégylé** administré pendant 48 heures, **le ténofovir et l'entécavir) qui permettent de contrôler la multiplication virale chez 90% des patients et de stopper la progression de la maladie**, ce qui évite les complications. Dans les prochaines années, de nouvelles molécules devraient encore améliorer les chances de succès.

L'impact de la maladie

Les effets de la maladie (fatigue, anxiété, épisodes dépressifs, troubles du sommeil, de la concentration ou de la mémoire…) peuvent être très gênants pour les patients et avoir un impact plus ou moins important sur leur vie professionnelle, sociale, relationnelle, affective, sexuelle, sur leur santé physique ou sur leur bien-être psychologique. Etre aidé et accompagné par son entourage, par des travailleurs sociaux, des associations de patients et des médecins peut s'avérer indispensable pour réajuster les projets familiaux et professionnels.
Tous ces acteurs travaillent en multi partenariat afin d'accompagner le patient et son entourage dans la maladie.

La prévention des infections

Le VHB se transmet, le plus souvent lors de relations sexuelles non protégées et par contact avec du sang (seringues ou piercing par exemple). Il peut également être transmis lors du 3ème trimestre de la grossesse et au moment de l'accouchement si la mère est infectée. Pour éviter la transmission au nouveau-né, une sérovaccination est pratiquée à la naissance dans les 24 premières heures de la vie.

Contre l'hépatite B, la meilleure prévention est le vaccin. L'association SOS hépatites témoigne régulièrement des conséquences graves de l'hépatite B et **demandent avec le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales que les pouvoirs publics relancent les campagnes de vaccination** auprès des personnes exposées.

56 % des nouvelles infections seraient évitables si les recommandations de vaccination étaient respectées.

La politique de vaccination contre le VHB en France prévoit la vaccination des personnes exposées à un risque élevé, des nourrissons, ainsi que le rattrapage des enfants et adolescents de moins de 16 ans.

En pratique, le vaccin est actuellement

- **Obligatoire** pour les personnes exerçant une activité professionnelle les exposant à des risques de contamination dans un établissement ou organisme de soins ou de prévention, public ou privé.

- **Recommandée** chez les nourrissons et en rattrapage chez les enfants et adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans révolus, à raison d'une première injection chez le nourrisson à partir de 2 mois, complétée par 2 autres injections à 3 et 4 mois.
  Depuis 2008, le vaccin est proposé en une seule injection, chez les nourrissons, avec 5 autres vaccins et se nomme « HEXAVALENT ». **Entre 2008 et 2011, la couverture vaccinale des enfants de 2 ans est passée de 47 à 72,7[5] %**

[5] Certificats de santé du 24ème mois, Drees-InVS

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

- **Recommandée** également chez les personnes à risque élevé d'exposition :

- personnes ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples ;
- hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes ;
- partenaires sexuels et entourage proche (vivant sous le même toit) d'une personne infectée par le VHB ou porteur chronique de l'antigène HBs ;
- voyageurs et personnes amenés à résider dans les pays de moyenne ou de forte endémie ;
- usagers de drogues par voie intraveineuse et/ou intra nasale;
- patients adultes accueillis dans les institutions psychiatriques ;
- patients susceptibles de recevoir des transfusions massives et/ou itératives ou des médicaments dérivés du sang (hémophiles, dialysés, insuffisants rénaux), personnes candidates à une greffe d'organe, de tissu ou de cellules ;
- personnes détenues ;
- personnes qui, dans le cadre d'activités professionnelles ou bénévoles, sont susceptibles d'être en contact direct avec des patients et/ou d'être exposées au sang et autres produits biologiques, soit directement (contact direct, projections), soit indirectement (manipulation et transport de dispositifs médicaux, de prélèvements biologiques, de linge, de déchets). Il s'agit notamment des professionnels de santé, des secouristes, des gardiens de prison, des éboueurs, des égoutiers, des policiers, des tatoueurs, etc.

La vaccination n'est bien sûr pas exclusive dans la prévention. Parmi les autres mesures comme pour l'ensemble des infections sexuellement transmissibles (IST), **le préservatif** tient une place primordiale dans la lutte contre l'hépatite B.

Il n'y a aucun risque de transmission dans la plupart des gestes de la vie quotidienne : s'embrasser, manger ensemble, partager le même verre, se serrer la main, etc., sont sans risque. Il faut simplement éviter le partage de certains objets de toilette tels que rasoir, brosse à dents, coupe-ongles…

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Hépatite C : l'essentiel

L'hépatite C est connue depuis 1989. Avant cette date les hépatites liées à ce virus étaient dénommées non A non B

L'hépatite C en chiffres

L'hépatite C est une maladie relativement fréquente. Dans le monde, 180 millions de personnes sont porteurs chroniques du virus de l'hépatite C (VHC) et 3 à 4 millions de personnes sont nouvellement infectées chaque année.

En France, 367 000 personnes sont infectées par le VHC dont 232 000 sont atteintes d'hépatite chronique C. **On enregistre entre 2 700 et 4 400 nouvelles contaminations et 3 600 décès par an**. 43 % des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C ignorent qu'elles sont porteuses du virus.

L'évolution de la maladie

On distingue 2 phases de la maladie :

- aigüe : dans les 6 mois suivant la contamination
- chronique : lorsque la maladie évolue depuis plus de 6 mois avec la persistance d'une multiplication virale.

Le taux de guérison spontanée au stade aigu (sans traitement médicamenteux) est en moyenne de 30%.

Les symptômes d'une infection due au virus de l'hépatite C sont identiques à ceux de l'hépatite B (état grippal, ictère…). Dans la plupart des cas (70 % à 80 %), le virus se développe sans manifestation clinique apparente avec, après plusieurs années des conséquences potentiellement graves, notamment la cirrhose et le cancer du foie chez 20% des patients, en l'absence de traitement antiviral.

La prévention

Il n'existe pas de vaccin contre le virus de l'hépatite C.
Aujourd'hui la majorité des contaminations ont lieu lors de l'usage de drogues par voie intraveineuse ou intra-nasale (échange de paille), de tatouages ou de piercings.

Les causes des expositions

Le VHC se transmet principalement par contact direct avec du sang ou des produits sanguins contaminés.

Un quart des hépatites C sont dues aux transfusions de produits sanguins réalisées avant 1992 (sang, culots globulaires) et avant 1990 aux produits coagulants. Grâce à la sélection des donneurs, au dépistage systématique chez les donneurs de sang et à des procédés d'inactivation, le risque de transmission de l'hépatite C par transfusion est quasiment éliminé aujourd'hui. Mais pour un grand nombre de ceux qui ont été contaminés lors de transfusion avant 1992 et qui ne sont pas dépistés, la maladie peut continuer de progresser.

L'usage de drogues (par voie intraveineuse, par sniff ou fumées) représente aujourd'hui la principale cause de contamination par le VHC (44**%** des nouveaux cas annuels) du fait du partage du

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

matériel entre consommateurs (paille, seringue, cuillère, coton, eau, garrot, pipes à crack…). A la différence du VIH qui a une durée de vie à l'air libre de quelques minutes, **le VHC peut résister plusieurs jours.**

Le VHC peut se transmettre à l'occasion de la réutilisation d'instruments qui ont pu être en contact avec le sang d'une personne infectée et qui n'auraient pas été correctement stérilisés, lors de certaines pratiques telles que le tatouage, le piercing, la scarification, lors de certains soins médicaux (nosocomial, cathétérisme cardiaque, endoscopie, hémodialyse…) ou esthétiques (épilation électrique, contour par tatouage)…
Pour éviter ces risques de transmission, l'application de nombreuses mesures a été imposée aux professionnels de santé concernés parmi lesquelles : le respect des précautions d'hygiène, la désinfection et la stérilisation adaptée, l'utilisation de matériel à usage unique.

Le risque d'infection par voie sexuelle est très rare, lié à des pratiques impliquant des saignements.

Le risque de transmission du VHC de la mère infectée à l'enfant est également très faible, moins de 5% (mais plus si la mère est atteinte d'une coïnfection hépatite C et VIH).

Il n'y a aucun risque de transmission dans la plupart des gestes de la vie quotidienne : s'embrasser, manger ensemble, partager le même verre, se serrer la main, etc., sont des activités sans risque d'infection. Il faut simplement éviter le partage de certains objets personnels tels que rasoir, brosse à dents, coupe-ongles…

Les Traitements

Le traitement ancien associait interféron pégylé sous formes d'injections sous cutanées hebdomadaires et ribavirine sous forme de comprimés.
La durée du traitement variait de 24 à 48 semaines en fonction du génotype avec des effets indésirables fréquents et parfois sévères. De plus, le traitement était efficace en moyenne dans 60% des cas.

Les nouveaux traitements (le Sofosbuvir et le Simeprevir qui ont obtenu l'AMM cette année, le Daclatasvir qui peut être délivré dans le cadre d'une ATU de cohorte) qui sont associés entre eux seront **beaucoup mieux tolérés, de durée plus courte** (12 à 24 semaines) et **d'une efficacité accrue avec 90% de guérison** quelle que soit la variété (génotype) du virus.

L'arrivée en France en 2014 de nouveaux antiviraux C, apporte ainsi d'autres solutions thérapeutiques pour tous les patients. Le coût de ces nouveaux traitements restreignent l'accès au soins des patients en les limitant aux patients ayant une maladie du foie avancée avec une fibrose sévère (F3-F4).

	Traitements anciens	Traitements actuels
Efficacité	60%	90%
Tolérance	Moyenne	Bonne
Effet Indésirables	+++	0

L'Education Thérapeutique du Patient pour l'accompagner pendant le traitement et réduire l'impact de la maladie

Les effets de la maladie et des traitements (fatigue, anxiété, épisodes dépressifs, lésions cutanées, anémie, troubles du sommeil, de la concentration ou de la mémoire…) peuvent être très gênants pour les malades. Ils ont un impact qui peut être préjudiciable sur leur vie professionnelle, sociale, relationnelle, affective, sexuelle et sur leur santé physique ou leur bien-être psychologique.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Etre aidé et accompagné par son entourage, par des travailleurs sociaux, l'association de patients et des médecins est parfois indispensable pour repenser ses projets familiaux et professionnels, ou simplement veiller à l'adhésion du patient dans son plan personnalisé de soins. **C'est tout l'enjeu aujourd'hui de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP).**
Mais cet accompagnement du patient bien que rentable pour l'Etat, peine à obtenir les financements nécessaires à sa réalisation. **Un patient accompagné grâce à une ETP** est un patient qui augmentera ses chances de guérison et qui de ce fait **coûtera moins cher à la sécurité sociale** à moyen terme.

Sources :

1. 2002 EASL International Consensus Conference on Hepatitis B
2. InVS, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004
3. DREES, mars 2006, La prise en charge des patients atteints d'hépatite C chronique
4. BEH N°33, 5 septembre 2006
5. InVS, Surveillance nationale de l'hépatite C à partir des pôles de référence, Données épidémiologiques 2001-2007
6. BEH 20-21, 19 mai 2009
7. BEHweb N°1, 25 mai 2011
8. BEH 26-27-28 / 5 juillet 2011
9. BEH 29-30, 10 juillet 2012
10. Aide-mémoire Hépatite B – site OMS
11. Aide-mémoire Hépatite C – site OMS

Plus d'infos…

Rapport d'activité 2013

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace

http://www.chru-strasbourg.fr/Hus/HTML/pdf/hebergement/raSELHVA2013.pdf

Etude Réseau Microstructures d'Alsace (RMS) / SELHVA

La vaccination contre l'hépatite B chez les usagers de substances psycho-actives (USPA)

L'étude est publiée en 2014 sous forme d'un article original dans le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH) de l'Institut de Veille Sanitaire (InVs) :
Progression de la couverture vaccinale de l'hépatite B chez les usagers de substances psychoactives suivis par le réseau des microstructures médicales d'Alsace.
Fiorant DI NINO, Jean-Louis IMBS, George-Henri MELENOTTE, le réseau RMS, Michel DOFFOEL (BEH11, 15 avril 2014)
Elle démontre également qu'un partenariat équilibré entre le médecin hospitalier et la médecine de ville organisée en microstructures est une source d'enrichissement de la qualité des soins, ainsi que de la recherche clinique.

http://www.invs.sante.fr/beh/2014/11/pdf/2014_11.pdf

Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVs) du 13 mai 2014

Prévalence, morbidité et mortalité associées aux hépatites B et C chroniques dans la population hospitalisée en France, 2004-2011

Hépatite B chronique : prise en charge en France entre 2008 et 2011

http://www.invs.sante.fr/beh/2014/12/index.html

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les Centres de Dépistage et de Vaccinations en Alsace

dans le Bas-Rhin :

Centre de dépistage anonyme et gratuit sida hépatites
CDAG - Niveau 0
Nouvel Hôpital Civil
1 place de l'hôpital
67 091 STRASBOURG cedex
Tél. : 03 69 55 04 12
Email. : cdag@chru-strasbourg.fr
http://www.chru-strasbourg.fr/Hus/hus/presentationService/cdag.html

Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, des hépatites et du SIDA
3 rue de Sarrelouis
67000 Strasbourg
Tél. : (+33) 3 68 33 87 60
http://www.bas-rhin.fr/solidarites/preventionsante/sante-et-depistage/infections-sexuellement-transmissibles-ist-hepatites-et-sida

Centre de vaccinations internationales

1 place de l'hôpital

67 091 STRASBOURG cedex

Tél. : 03 88 11 63 76 ou 03 88 11 63 77

http://www.chru-strasbourg.fr/Hus/HTML/CVI/

dans le Haut-Rhin :

Centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit
Hôpital Pasteur
Dermatologie
39 avenue de la Liberté
68000 Colmar
Tél. : 03 89 12 44 65 (secr.)
www.ch-colmar.fr

Consultation de dépistage anonyme et gratuit
Dermatologie-vénérologie

Et le service vaccination
Hépato-Gastro-Entérologie et Médecine tropicale - Vaccinations (conseils au voyageurs)

Hôpital Émile-Muller
Rez-de-chaussée
20 avenue du Dr-René-Laennec
68070 Mulhouse Cedex
Tél. : 03 89 64 61 85 (secr.)
www.ch-mulhouse.fr

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les contacts Presse

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (SELHVA)

Pr. Michel DOFFOEL, Chef du SELHVA
✆ 03 69 55 04 82
Michel.Doffoel@chru-strasbourg.fr

Dr. François HABERSETZER, Adjoint au Chef du SELHVA
✆ 03 69 55 05 12
Francois.Habersetzer@chru-strasbourg.fr

M. Fréderic CHAFFRAIX, Coordonnateur du SELHVA
✆ 03 69 55 06 59 ou 06 62 80 53 74
Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr

Association de patients

Alsace, Lorraine

23 rue de la Première armée - 67000 Strasbourg
✆ 03 88 24 26 01
http://alsace.soshepatites.fr

Mme Carmen HADEY, Vice-présidente
✆ 06 60 97 95 38
Carmen.Hadey@soshepatites.fr

Mme Lisa DIETRICH, Chargée de Projet en Promotion de la Santé
✆ 03 69 14 60 38
Lisa.Dietrich@soshepatites.fr

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr